

Formation PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT MORAL ET PHYSIQUE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les concepts de harcèlement moral et physique en milieu professionnel.
- Identifier les situations de harcèlement et les signes avant-coureurs.
- Connaître le cadre légal et les obligations des employeurs en matière de prévention.
- Apprendre à réagir face à des situations de harcèlement et mettre en place des actions préventives.
- Sensibiliser les collaborateurs à la prévention et à la gestion des comportements abusifs.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

PUBLIC CIBLE	PREREQUIS	LIEU
.	Aucun prérequis.	Intra-entreprise Inter-entreprise
MODALITÉS D'ÉVALUATION	APPRENANTS	DUREE
Certificat de participation délivré à la fin de la formation.	1 collaborateur minimum 8 collaborateurs maximum	1,5 jours (10,5 heures)
COMPETENCES		

1

Comprendre le harcèlement moral et physique au travail :

- Définitions et distinctions entre les différentes formes de harcèlement
- Identification des comportements abusifs, violents et sexistes
- Cadre légal : droits des victimes, sanctions, poursuites judiciaires
- Les conséquences pour la santé des personnes et de l'organisation
- Responsabilité de l'entreprise : les obligations de l'employeur, des représentants du personnel et de la santé au travail

2

Identifier les situations de harcèlement :

- Signes avant-coureurs et comportements à risque
- Impact sur la santé mentale et physique des victimes et de l'organisation
- Etude de cas réels et analyse de situations concrètes

3

Construire un plan de prévention :

- Mise en place de dispositifs d'alertes, d'enquêtes, et de médiations au sein de l'organisation
- Création d'une fiche pratique pour témoins et acteurs potentiels: que dire et que faire face à un acte répréhensible?
- Stratégies de prévention : sensibilisation, formation, charte de bonne conduite